

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADA

Rapport sur les plans et les priorités (1999-2000)

**John Manley
Ministre de la
Diversification de l'économie de l'Ouest**

TABLE DES MATIÈRES

Section I : Messages

- A. Message du ministre
- B. Message du Secrétaire d'État
- C. Déclaration de la direction

Section II : Aperçu du Ministère

- A. Mandat, rôles et responsabilités 9
- B. Objectif 9
- C. Cadre opérationnel..... 9
- D. Plan des dépenses..... 13

Section III : Plans, priorités et stratégies

- A. Résumé des principaux plans, priorités et stratégies 14
- B. Description détaillée des programmes
 - Services d'accès aux capitaux 15
 - Services d'information 18
 - Services à l'intention des entreprises..... 21
 - Partenariats de service..... 22
 - Initiatives stratégiques et projets spéciaux..... 24
 - Programmes nationaux..... 27
 - Programmes hérités 29
- C. Rapport consolidé..... 30

Section IV : Renseignements supplémentaires..... 34

A. Message du Ministre

À l'aube du XXI^e siècle et du nouveau millénaire, nous envisageons le Canada comme un pays fort et dynamique, résolu à jouer un rôle de chef de file dans l'économie mondiale du savoir. Le Canada continue à faire face aux défis que représentent la mutation rapide du monde et la nécessité de faire profiter tous les Canadiens et toutes les Canadiennes des avantages de l'économie fondée sur le savoir. Le gouvernement vise à stimuler la croissance économique et à créer des emplois, de manière à accroître les revenus des Canadiens et des Canadiennes et à en améliorer le niveau de vie.

Notre niveau de vie dépend directement de la productivité, et c'est pourquoi le Canada devra se préoccuper principalement d'améliorer cette dernière dans les années à venir. À cet égard, le Portefeuille de l'Industrie aura un rôle déterminant à jouer. En effet, chargé de 42 p. 100 de tous les fonds fédéraux réservés aux sciences et à la technologie et de la majorité des leviers micro-économiques du gouvernement, le Portefeuille est on ne peut mieux placé pour favoriser l'innovation et encourager l'excellence dans la recherche et les partenariats. Les treize membres du Portefeuille réunissent une gamme variée de programmes complémentaires pour aider à accroître la productivité et la compétitivité du Canada, en mettant l'accent sur des priorités stratégiques telles que la promotion de l'innovation par le biais des sciences et de la technologie, l'aide aux petites et moyennes entreprises cherchant à croître, l'encouragement du commerce et de l'investissement et la stimulation de la croissance économique dans les collectivités canadiennes.

Je suis heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités au nom de Diversification de l'économie de l'Ouest. Le Rapport expose à la population canadienne les activités, priorités et ressources prévues pour les trois prochaines années. Diversification de l'économie de l'Ouest aide les petites et moyennes entreprises à grandir et à prospérer à travers plus de 100 points de service dans les régions urbaines et rurales. Le ministère aide l'économie de l'Ouest à atteindre de plus grands niveaux de prospérité et de productivité grâce à des initiatives spécifiques visant des secteurs clés de l'économie et des groupes cibles. Ces plans montrent comment Diversification de l'économie de

Le Portefeuille de l'Industrie est...

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur Canada
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

** N'est pas tenu de soumettre un rapport sur les plans et les priorités*

l'Ouest contribuera, à titre de membre du Portefeuille de l'Industrie, à l'amélioration de la compétitivité du Canada.

Le Canada est bien placé pour figurer parmi les chefs de file mondiaux dans l'économie du savoir, au XXI^e siècle. Il possède les atouts nécessaires aux chapitres des ressources humaines, des institutions et de l'excellence dans la recherche. Il sait comment relier les Canadiens non seulement les uns aux autres mais aussi au marché mondial. Et il connaît les défis qui se posent et les possibilités qui s'offrent à lui. En mobilisant ses ressources, le Canada peut être à l'avant-garde de la nouvelle économie. Ensemble, nous pouvons nous assurer un succès continu à l'aube du nouveau millénaire.

L'honorable John Manley

B. Message du secrétaire d'État



Ronald J. Duhamel Secrétaire d'État Diversification de l'économie de l'Ouest

Depuis plus de dix ans, Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) collabore avec les gens de l'Ouest du Canada – les femmes, les personnes handicapées, les jeunes, les peuples autochtones, les dirigeants de la collectivité et de l'industrie et les entrepreneurs – pour construire à la fois une région de l'Ouest et un Canada plus forts.

Au cours des trois dernières années, DEO s'est consacré à la mise sur pied et au renforcement de partenariats afin d'accroître l'accès à des services intégrés et à des renseignements essentiels à la réussite des petites et moyennes entreprises et des entrepreneurs, ainsi que pour représenter les intérêts économiques de l'Ouest du Canada à Ottawa.

Le vaste réseau de partenariats de DEO, et ses relations étroites avec le secteur privé et avec d'autres niveaux de gouvernement, lui apportent l'ensemble des connaissances et des expériences dont il a besoin pour remplir son mandat. Le ministère a conclu des partenariats avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales, avec des organismes communautaires et avec le secteur sans but lucratif pour créer le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC). Ce réseau a permis à DEO de tirer le meilleur parti possible de ses ressources humaines et financières limitées pour étendre sa programmation à la quasi-totalité des collectivités urbaines et rurales de l'Ouest.

Le RSEOC offre plus de 100 points de service, parmi lesquels on retrouve 90 sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), quatre centres de service pour les femmes entrepreneurs (CSFE), quatre centres de service aux entreprises du Canada (CSEC) et quatre bureaux régionaux et deux bureaux satellites de DEO. Plus de 1 000 bénévoles font don de leur temps à ce réseau pour favoriser la croissance et le développement de leurs collectivités.

DEO s'est aussi efforcé de concevoir et d'offrir de nouveaux programmes créatifs qui répondent aux besoins des Canadiens de l'Ouest. En consacrant ses ressources à combler les écarts entre les services qui nuisent souvent au lancement, et par la suite à la croissance et à l'expansion des nouvelles entreprises, DEO a aidé l'Ouest à dépasser toutes les autres régions du pays dans le domaine de la croissance des entreprises. En offrant aux entreprises

toute une gamme de services d'affaires, d'investissements et de projets spéciaux bien ciblés, DEO a contribué à instaurer un climat favorable qui permet aux petites entreprises exportatrices du secteur du savoir de croître et de conquérir des marchés.

En plus de favoriser la croissance des petites entreprises dans tout l'Ouest du pays, DEO conserve sa réputation d'excellence comme leader et comme coordonateur des projets fédéraux à contenu économique dans l'Ouest du Canada. Outre la mise en œuvre d'un certain nombre de projets qui relèvent des priorités du gouvernement à l'échelle nationale, DEO joue un rôle important pour affronter les grands défis de développement économique et communautaire dans les quatre provinces de l'Ouest.

DEO est une organisation qui permet de bien venir en aide aux Canadiens de l'Ouest qui en ont besoin. C'est ainsi que le ministère continue à aider les collectivités et les particuliers qui ont été touchés par les grandes inondations dans la vallée de la rivière Rouge au Manitoba, et les pêcheurs affectés par les modifications de la réglementation de la pêche au saumon sur la côte Ouest suite au déclin de cette espèce.

Le ministère s'efforce également de veiller à ce que tous les Canadiens de l'Ouest aient les mêmes possibilités dans une économie en croissance, en accordant une attention particulière aux femmes, aux jeunes, aux personnes handicapées, aux peuples autochtones et aux francophones de l'Ouest. En Alberta, DEO a versé une contribution au Réseau des agents de développement économique autochtones de l'Alberta pour permettre aux agents d'utiliser la technologie voulue pour desservir les entrepreneurs de leurs collectivités. Au Manitoba, DEO a versé une contribution remboursable pour aider au lancement d'un centre de développement des entreprises autochtones à Winnipeg et pour promouvoir l'entrepreneuriat auprès des peuples autochtones vivant en milieu urbain.

Afin d'accroître les possibilités d'entrepreneuriat pour les jeunes et les personnes handicapées, DEO offre un certain nombre de programmes pour aider les entrepreneurs à poursuivre leurs rêves de travail autonome et pour aider les collectivités et les petites entreprises à employer de jeunes stagiaires et des diplômés de l'enseignement postsecondaire.

DEO fait également la promotion de la dualité linguistique dans l'Ouest du pays en y offrant aux francophones les outils nécessaires pour assurer un développement économique durable de leurs collectivités. En Saskatchewan, DEO appuie le Conseil de la coopération de la Saskatchewan pour favoriser le développement économique des collectivités francophones. En Colombie-Britannique, DEO appuie la rénovation de La maison de la francophonie de Vancouver et la création d'une société de développement économique appelée

la «Société de développement économique de la Colombie-Britannique». Il y a des initiatives semblables en Alberta et au Manitoba.

Je suis à la fois fier et convaincu du fait que Diversification de l'économie de l'Ouest continuera à élaborer et à offrir des programmes originaux et adaptés aux besoins des Canadiens de l'Ouest. À l'approche du nouveau millénaire, la capacité de DEO à instaurer des partenariats novateurs entre les secteurs privé et publics deviendra un atout de plus en plus important pour développer et diversifier davantage l'économie de l'Ouest et construire à la fois une région de l'Ouest et un Canada plus forts.

Ronald J. Duhamel
Le secrétaire d'État,
Diversification de l'économie de l'Ouest

C. DÉCLARATION DE LA DIRECTION
Rapport sur les plans et les priorités 1999-2000

Je sou mets le Rapport à déposer au Parlement sur les plans et priorités de 1999-2000 du ministère de la Diversification de l'Ouest.

Celui-ci, au meilleur de ma connaissance:

- décrit fidèlement le mandat, les plans, les priorités et les stratégies, ainsi que les résultats principaux du Ministère;
- respecte les principes de déclaration de l'information énoncées dans les *Lignes directrices pour l'établissement d'un rapport sur les plans et les priorités*;
- est complet et exact;
- est fondé sur des systèmes ministériels bien conçus d'information et de gestion;
- respecte, à ma satisfaction, des normes d'assurance de la qualité pour les processus et les procédures utilisés aux fins de production du RPP.

La Structure de responsabilisation pour la planification et les rapports (SRPR), sur laquelle le présent document est fondé, a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et constitue le fondement des comptes à rendre à l'égard des résultats atteints au moyen des ressources et des pouvoirs accordés.

Oryssia J. Lennie
Sous-ministre
Diversification de l'économie de l'Ouest

Date: _____

Section II : Aperçu du Ministère

A. Mandat, rôles et responsabilités

Le mandat de Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) est défini dans la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest* de 1988. Cette loi autorise le Ministère à jouer un rôle novateur et souple, au nom du gouvernement du Canada, en offrant aux Canadiens de l'Ouest des politiques, des programmes et des services qui favorisent les possibilités de développement économique.

Cette loi donne à Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) le mandat de :

- promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest du Canada;
- coordonner les activités économiques du gouvernement fédéral dans l'Ouest;
- tenir compte des intérêts des Canadiens de l'Ouest dans les décisions prises à l'échelle nationale.

B. Objectif

Promouvoir la diversification économique de l'Ouest du Canada de manière à renforcer l'influence de l'Ouest dans les politiques et la prise de décision nationales afin d'améliorer les services à la clientèle dans l'Ouest et de faciliter la coordination fédérale-provinciale.

C. Cadre opérationnel

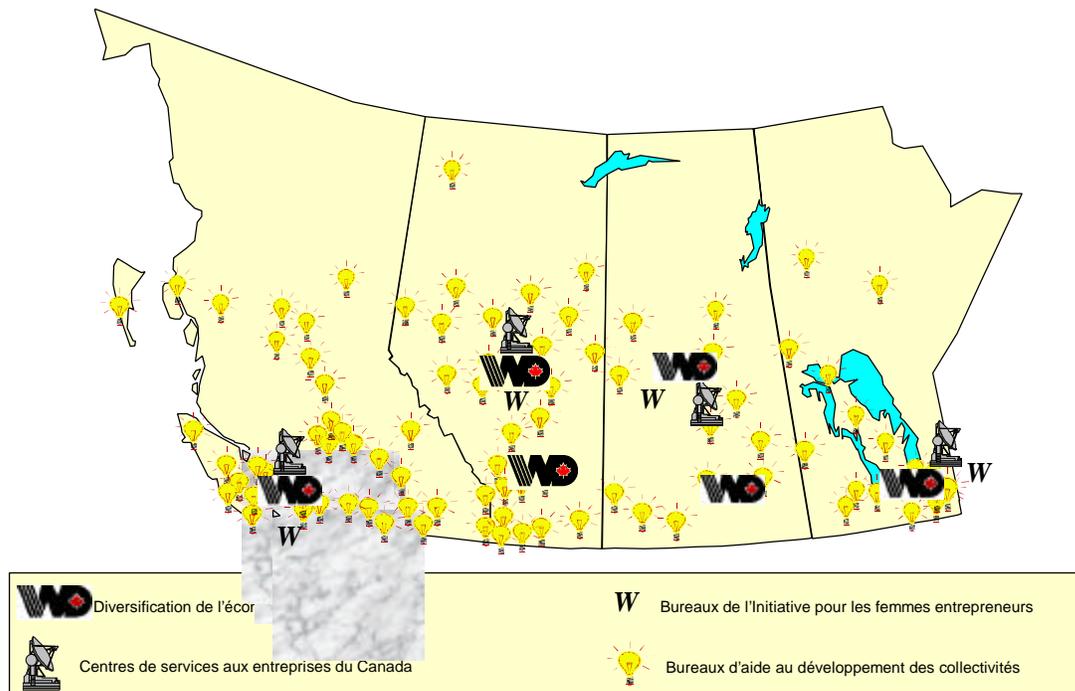
Le ministre de l'Industrie est le principal responsable de la mise en œuvre du Programme emploi et croissance. Comme membre du portefeuille de l'Industrie, Diversification de l'économie de l'Ouest contribue à cet objectif dans l'Ouest du pays en mettant en œuvre des programmes novateurs pour élargir l'accès des PME aux capitaux et aux renseignements d'affaires, en exécutant des programmes nationaux et en s'appuyant sur des ressources de type communautaire dans le cas de l'entrepreneuriat. L'un des principaux apports du Ministère au Portefeuille est d'élargir l'accès des gens d'affaires et des entrepreneurs canadiens de l'Ouest aux services, en particulier dans les collectivités rurales et éloignées. La vision et les valeurs de DEO traduisent cette vocation de service.

Vision de DEO

Être le chef de file dans la prestation d'un service gouvernemental intégré aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest du Canada.

Avec son Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, le Ministère étend la portée des services fédéraux et assure une présence fédérale visible dans plus de 100 collectivités de l'Ouest. L'objectif est de faciliter l'accès à tous les services gouvernementaux en offrant un accès de type «guichet unique» au gouvernement.

Réseau des services de DEO



Les programmes de DEO se consacrent essentiellement aux petites et moyennes entreprises, le moteur de la création d'emplois dans l'Ouest du Canada au cours des dernières années. Avec son Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, DEO donne accès à des renseignements et à des capitaux à plus de 300 000 PME et à plus de 600 000 micro-entreprises qui, ensemble, assurent des emplois à plus de 2 millions de personnes.

Les éléments essentiels à la réussite de DEO dans l'atteinte de sa mission et la mise en œuvre de sa vision, et qui servent à évaluer toutes ses activités, sont la mesure dans laquelle le Ministère offre aux Canadiens de l'Ouest :

- des programmes efficaces;
- un service excellent;
- des partenariats novateurs;
- un service efficient;
- des améliorations continues.

DEO définit un service excellent du point de vue des clients, c'est-à-dire comme un service pertinent et conférant une valeur ajoutée aux petites entreprises, un service offert en temps opportun, accessible et tenant compte de l'évolution des besoins de l'entreprise, qui assure un équilibre entre les mesures d'efficience et d'efficacité du programme. DEO réagit à l'évolution des besoins des clients en cernant et en analysant de façon continue les manques et les améliorations à apporter à la prestation de produits et de services, et en informant la haute direction.

VALEURS DE DEO
<ul style="list-style-type: none">• Service «à valeur ajoutée»• Travail d'équipe et partenariats• Intégrité, confiance et équité• Respect des clients et des collègues• Créativité et innovation• Apprentissage personnel• Communications efficaces, à l'interne et à l'externe

Les employés de DEO participent aux efforts de tout le Ministère pour définir nos valeurs. L'ensemble du Ministère et les autres composantes du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, qui appuie l'engagement énergique pris envers le service à la clientèle, adhèrent à ces valeurs.

L'efficacité des programmes de DEO tient à la capacité du Ministère d'évaluer l'évolution des tendances économiques, de cerner les besoins et les possibilités et d'y réagir de façon rapide et efficace, tout en contribuant à atteindre les objectifs stratégiques de l'ensemble du gouvernement en matière de politique. Cela nécessite de bien comprendre les tendances fondamentales qui affectent l'Ouest du Canada car celles-ci définissent le contexte dans lequel DEO doit travailler.

La première tendance est l'accélération du rythme du changement. Les modifications apportées aux accords commerciaux et l'entrée en vigueur de nouveaux, la déréglementation des gouvernements, l'accroissement des interconnexions grâce à la transmission électronique de données, la plus grande mobilité des capitaux et la dynamique en évolution rapide des marchés ont modifié le tissu économique de l'Ouest du pays. Cela signifie que l'approche de DEO au développement économique et à l'aide aux PME doit être assez souple pour s'adapter à ces changements rapides du cadre dans lequel évoluent les

entreprises et du contexte économique, tout en étant suffisamment ciblée pour avoir des effets directs et immédiats.

La seconde tendance concerne la pierre angulaire de l'activité de DEO : la diversification économique. Au cours des dix dernières années, des progrès importants ont été enregistrés vers la diversification. De nouvelles activités économiques sont apparues en aval du secteur des ressources et des industries complètement nouvelles ont vu le jour dans l'Ouest. Cela a donné une structure industrielle d'ensemble plus équilibrée. L'économie est cependant encore largement à la merci des prix internationaux des produits. De plus, les tendances structurelles qu'on constate dans les grands secteurs d'activité, comme celui de l'agriculture, deviennent de plus en plus axées sur le marché; le secteur traditionnel du pétrole voit apparaître des projets de sable bitumineux, de production et de distribution de gaz naturel; les secteurs de la forêt et de la pêche sont confrontés à d'importantes réductions de leurs matières premières. Il faut offrir de l'aide pour atténuer les effets néfastes de ces modifications structurelles et pour s'assurer que les entreprises de l'Ouest restent suffisamment productives pour être concurrentielles sur les marchés mondiaux.

Une troisième tendance touche au mode de répartition des avantages qui découlent de la prospérité des entreprises. Aujourd'hui, les entreprises doivent être de plus en plus attentives aux différences culturelles et socio-économiques entre les clients, les intervenants, les employés et la société en général. On reconnaît de plus en plus que, au fur et à mesure que les entreprises croissent et prospèrent, la société n'en profite que si tous ses membres partagent l'augmentation de prospérité ainsi générée. DEO joue un rôle important en s'assurant que divers groupes de la société, qui sont parfois oubliés par la croissance économique, ont accès à ces nouvelles possibilités. Les jeunes, les femmes, les francophones, les Autochtones, les personnes handicapées et les habitants des régions rurales sont tous des groupes auxquels DEO vient en aide pour s'assurer qu'ils partagent les possibilités de prospérité et d'emploi.

Une dernière tendance réside dans le déplacement des populations des régions rurales vers les centres urbains. L'urbanisation s'est accélérée et a provoqué le dépeuplement des régions rurales. Alors que les Canadiens de l'Ouest et les personnes arrivant d'autres pays migrent vers les grandes villes, il devient de plus en plus nécessaire de rechercher un équilibre entre le développement et la croissance rapide d'une part et les divers modes de vie d'autre part. La revitalisation des collectivités rurales et mono-industrielles reste un rôle essentiel des organismes de développement économique, comme l'est la nécessité d'aider les centres urbains à faire face à ces nouvelles contraintes.

Le changement constant, la diversité, la restructuration et les améliorations de productivité, le partage des avantages découlant de la prospérité économique et l'équilibre entre la croissance urbaine et rurale sont des éléments essentiels du

cadre de fonctionnement de DEO. Pour réussir efficacement à diversifier l'économie canadienne, DEO doit être en mesure de changer de priorités, d'aborder l'économie de façon inclusive tout en traitant de problèmes précis, et de bien saisir la nature de l'évolution du cadre des affaires.

D. Plan de dépenses

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Plan de dépenses

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999*	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses du Programme :				
Diversification de l'économie de l'Ouest	295 076	221 385	161 921	154 301
<u>Moins</u> : Recettes créditées au Trésor	59 000	54 500	45 500	29 500
<u>Plus</u> : Coûts des services fournis par d'autres ministères et organismes	3 265	3 189	3 189	3 189
Coût net pour le Ministère	239 341	170 074	119 610	127 990

* Meilleures prévisions concernant les dépenses planifiées totales à la fin de l'exercice

Section III : Plans, priorités et stratégies

A. Résumé des principaux plans, priorités et stratégies

DEO s'est vu confier le mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, de coordonner les activités économiques du gouvernement fédéral dans l'Ouest et de tenir compte des intérêts des Canadiens de l'Ouest dans la prise de décisions à l'échelle nationale. Le Ministère travaille à l'atteinte de ces objectifs en axant ses programmes et ses services sur les petites entreprises de l'Ouest du Canada et en s'assurant que tous les participants de cette collectivité, y compris les femmes, les francophones, les Autochtones, les personnes handicapées, les résidents des régions rurales et les jeunes, ont accès à l'information, aux services et aux capitaux dont ils ont besoin pour lancer une petite entreprise et pour assurer sa survie. DEO est structuré en sept programmes de base pour remplir son mandat. Ce sont : les services d'accès aux capitaux, les services d'information, les services à l'intention des entreprises, les partenariats de service, les initiatives stratégiques et les projets spéciaux, les programmes nationaux et les programmes hérités. Ces sept programmes collaborent pour s'assurer que les engagements indiqués dans le tableau ci-dessous sont tenus. Les plans détaillés de chaque secteur d'activité sont présentés à la Section B, à la suite du Tableau A.

Tableau A Tableau des principaux résultats des engagements	
Offrir aux Canadiens :	Se traduit par :
Programmes de développement économique pour les collectivités de l'Ouest	<ul style="list-style-type: none"> · Des programmes de développement économique en partenariat avec d'autres partenaires fédéraux, les gouvernements provinciaux, les municipalités urbaines, les collectivités et les groupes stratégiques de clients. · Effet économique des programmes et des partenariats.
Service aux petites entreprises et aux entrepreneurs au moyen de partenariats novateurs et de services axés sur la clientèle	<ul style="list-style-type: none"> · Emplois créés, nouvelles possibilités d'affaires trouvées · Atteinte des normes de service à la clientèle · Taux de satisfaction des clients · Évolution du nombre de PME exportatrices · Degré de couverture géographique du réseau intégré de prestation de services (y compris Centres de services aux entreprises du Canada, Sociétés d'aide au développement des collectivités et Initiative pour les femmes entrepreneurs)

Tableau A Tableau des principaux résultats des engagements	
Offrir aux Canadiens :	Se traduit par :
	<ul style="list-style-type: none"> · Degré de couverture des groupes cibles (p. ex., les jeunes, les francophones, les femmes, etc.)
Capitaux pour les petites entreprises et les entrepreneurs	<ul style="list-style-type: none"> · Lancement de petites entreprises, taux de croissance et longévité · Efficience de la prestation · Taux de satisfaction de la clientèle · Taux d'utilisation · Degré de couverture dans les régions rurales, principaux secteurs d'activité et technologiques en croissance
Aide du gouvernement fédéral en temps de crise	<ul style="list-style-type: none"> · Réaction des gens de l'Ouest à l'aide à la suite des inondations (satisfaction des clients) · Normalisation des activités dans les régions touchées par des désastres · Emplois créés grâce à la réorganisation économique
Représentation des intérêts des gens de l'Ouest dans la prise de décisions à l'échelle nationale	<ul style="list-style-type: none"> · Nouveaux marchés publics accessibles aux entreprises de l'Ouest canadien · Tenir compte des intérêts de l'Ouest dans les politiques internationales et nationales du Canada (environnement, etc.)

B. Description détaillée des programmes

B1. Services d'accès aux capitaux

Objectif

L'objectif de la fonction Services d'accès aux capitaux est de sensibiliser davantage les petites entreprises au financement à risque plus élevé, et de leur y donner accès, en mettant en particulier l'accent sur les groupes cibles suivants : les principaux secteurs d'activité en croissance, la technologie, les femmes et les entrepreneurs des régions rurales.

Stratégie et activités principales

Pour atteindre cet objectif, la stratégie du Ministère comprend les éléments suivants :

- mettre en place, commercialiser et proposer aux petites entreprises des fonds de prêt et d'investissement à risque plus élevé prêts en partenariat avec les institutions financières et d'autres investisseurs;
- offrir des services professionnels et des renseignements pour aider les petites entreprises à élaborer les plans d'affaires nécessaires pour accéder au financement dans le cadre du Programme des fonds de prêts et d'investissement de DEO;
- financer les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et les Initiatives pour les femmes entrepreneurs (IFE) afin de leur permettre de consentir des prêts et d'offrir des services professionnels aux femmes, aux autochtones et aux jeunes entrepreneurs des collectivités rurales et éloignées;
- fournir des renseignements et de l'aide de nature générale aux petites entreprises sur l'accès à toute une gamme de services de financement.

Résultats	Mesures
<p>Sensibiliser davantage les PME aux possibilités de financement et à l'accès à celui-ci (financement par emprunt et par actions) dans les secteurs ciblés de croissance, plus les entrepreneurs des régions rurales, les femmes entrepreneurs et les micro-entreprises, aboutissant aux résultats suivants en 1999-2000 :</p> <p>a) Fonds de prêts de DEO – 475 prêts, pour un total de 34 millions de dollars, plus un financement supplémentaire de 12 millions de dollars provenant d'autres sources</p> <p>b) Fonds de prêts des SADC – 2 440 prêts pour un total de 54 millions de dollars</p> <p>Fonds de prêts des IFE – 180 prêts pour un total de 4 millions de dollars</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction de la clientèle • Taux de participation aux fonds de prêts de DEO, des SADC et de IFE • Montant de financement supplémentaire (autre) obtenu par les clients de DEO
<p>Amélioration de la planification des entreprises par les clients.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction de la clientèle • Taux d'approbation des prêts
<p>Relations efficaces avec les partenaires financiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des partenaires • Taux de participation aux fonds de

Résultats	Mesures
	prêts de DEO, des SADC et de IFE
Utilisation efficace des ressources disponibles	· Montant réel utilisé par rapport au montant inscrit au budget
Amélioration des compétences financières du personnel assurant le service à la clientèle de DEO, en mettant l'accent sur : <ul style="list-style-type: none"> a) la connaissance des marchés des capitaux et des solutions de financement; b) les compétences en commercialisation, en planification et en encadrement des affaires. 	<ul style="list-style-type: none"> · Satisfaction de la clientèle de DEO · Proportion du personnel de service à la clientèle formé

Cadre

Des études et des consultations exhaustives ont permis de bien documenter les besoins des petites entreprises. Elles ont confirmé que celles-ci, en particulier dans le secteur de la nouvelle économie aux actifs intangibles, ne sont pas bien desservies par les institutions financières traditionnelles. Le Programme des fonds de prêts et d'investissement est un partenariat entre le secteur public et le secteur privé qui offre des prêts patients et des services de conseils aux entreprises des principaux secteurs en croissance. Ce projet amplifie l'investissement du secteur privé dans les secteurs d'activité à risque plus élevé qui apparaissent sur le marché et qui se tournent vers les exportations. Les fonds de Diversification de l'économie de l'Ouest permettent de disposer de réserves pour pertes sur prêt destinées à maximiser les prêts du secteur privé aux petites entreprises.

Les fonds de prêts de DEO sont remboursables et les remboursements seront réinvestis dans l'Ouest du pays. Le programme vise à combler les déficiences de l'ensemble des services traditionnels et assure à DEO un rôle à valeur ajoutée en offrant une aide à la planification des entreprises aux demandeurs qui font appel aux fonds. Les fonds ne sont pas des subventions et sont consentis à des conditions commerciales, la décision d'accorder ou non le prêt étant prise indépendamment de DEO. Les activités autorisées par ces fonds peuvent donc varier en fonction du resserrement ou de l'élargissement des politiques de crédit des institutions financières quand elles réagissent aux cycles du marché. C'est ainsi que, au cours de la dernière année, certaines des institutions financières partenaires de DEO ont signalé s'attendre à un

ralentissement possible de l'économie d'ici deux à trois ans et ont commencé à resserrer dès maintenant leurs crédits à long terme. Cela semble se traduire par la diminution de la valeur totale des prêts consentis qui est passée d'un plafond de 34 millions de dollars en 1997-1998 à un montant évalué à 26 millions de dollars en 1998-1999.

Les prêts consentis par les Sociétés d'aide au développement des collectivités et par les Initiatives pour les femmes entrepreneurs sont versés à partir de fonds d'investissement fournis par DEO. Ces fonds devront être remboursés au Ministère. Les prévisions de prêts pour 1999-2000 concernant les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Initiatives pour les femmes entrepreneurs font état respectivement d'augmentations de 3 et 5 pour cent par rapport aux montants de 1997-1998. Le montant total des prêts accordés au cours de n'importe quelle année reflète la situation économique générale sur les marchés ciblés, ce qui implique un risque de diminution du montant total réservé pour consentir des prêts.

B2. Les services d'information

Objectif

L'objectif des services d'information est d'accroître l'accès des petites entreprises de l'Ouest du Canada aux renseignements d'affaires en élaborant les services suivants, puis en en faisant la promotion et la mise en œuvre :

- de produits et de services d'information pour l'entreprise adaptés aux besoins des petites entreprises de l'Ouest du Canada;
- de stratégies pour élargir l'accès aux renseignements d'affaires dans l'Ouest.

Stratégie et principales activités

Le Secrétariat des services d'information vient en aide aux autres gammes de produits et de services de DEO et au Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien en offrant des renseignements pertinents et opportuns, en format électronique, que les petites entreprises et les entrepreneurs peuvent utiliser. Les services d'information travaillent avec les membres du réseau, avec le personnel de DEO et avec celui d'autres organisations pour trouver les technologies les mieux adaptées permettant aux petites entreprises d'accéder de façon électronique aux produits et aux services. Leur stratégie est de mettre l'accent sur trois domaines de résultats : la fourniture d'information par l'intermédiaire du site Web de DEO, l'élaboration d'une infrastructure électronique comportant un système d'information des clients, un réseau extérieur et un réseau interne pour les membres du réseau, et l'élaboration ou

l'identification et la commercialisation de produits d'information pour les membres du réseau et les petites entreprises.

Les principales activités et les principaux projets pour 1999-2000 comprennent :

- un système de suivi de la correspondance
- la phase II du Système d'information des clients (SIC) – fourniture d'information
- la mise à niveau du site Web du DEO
- l'exportateur interactif
- divers nouveaux produits d'information pour le site Web
- la participation à la mise en œuvre du cadre de gestion de l'information

Résultats	Mesures
<p>Les petites entreprises de l'Ouest ont accès à un système d'information intégré qui offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des produits d'information, essentiellement interactifs, adaptés à leurs besoins particuliers • des renvois à des sources de compétences plus spécialisées 	<p>Évolution du taux d'utilisation des produits d'information du RSEOC. Satisfaction des petites entreprises en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accessibilité au service; • la pertinence et la qualité des services utilisés; • la préparation d'un site Web de DEO de «troisième génération».
<p>Les membres du RSEOC sont équipés pour fournir des services de haute qualité et cohérents aux PME clientes, le personnel de première ligne comprend et utilise à plein les produits d'information et l'infrastructure électronique grâce à la formation, à l'aide d'un service d'assistance et à l'échange d'information.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité des membres du réseau et du personnel de DEO à offrir la gamme complète de produits d'information • Évolution du taux d'utilisation • Satisfaction chez les membres du réseau

<p>Une infrastructure électronique qui permet à tous les partenaires du réseau d'accéder à un bassin commun de produits et d'outils d'information et qui fournit des services cohérents, de haute qualité et opportuns aux PME de l'Ouest (avec l'aide de la DG des TI et des partenariats de service).</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Mise en œuvre et développement continu de l'infrastructure électronique, y compris phase 2 du Système d'information des clients (SIC), réseaux externe et interne · Évolution du taux d'utilisation, types de membres du réseau et types de produits utilisés · Comparaison à d'autres offres d'information électronique par d'autres organismes régionaux en termes de normes, d'accès et d'utilisation
---	--

Cadre

Le Secrétariat des services d'information fournit une valeur ajoutée aux petites entreprises et au Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien en s'efforçant d'établir un lien entre les besoins des petites entreprises et l'efficacité de distribution de l'information. C'est pourquoi ses principaux produits à livrer concernent le volet développement de la collaboration des systèmes adaptés de fourniture de renseignements électroniques comme le système d'information des clients à l'intention des agents du service à la clientèle de DEO, le réseau extérieur (Extranet) à l'intention du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien et l'Intranet pour le personnel de DEO, la maintenance et l'amélioration continue du site Web de DEO et l'appui ou l'introduction d'un certain nombre de produits d'information destinés aux petites entreprises.

La nature des risques rencontrés en voulant atteindre ces résultats est essentiellement technique, imposant une planification importante avec des utilisateurs au début et la gestion de projets précis sur une période prolongée. Dans pratiquement tous les projets et tous les produits, il faut des niveaux élevés de collaboration avec les clients de l'intérieur et de l'extérieur, un processus qui peut prendre du temps et exercer des contraintes sur les ressources. Un certain nombre de projets sont réalisés avec d'autres membres du portefeuille de l'Industrie, dont Industrie Canada, Statistique Canada et le Secrétariat national des CSEC.

Quant aux liens aux principaux résultats du rapport de rendement de 1997-1998, à l'exception des applications élaborées à l'intention de DEO (c.-à-d., Système d'information des clients, suivi de la correspondance, etc.) la plupart du travail est de nature continue – mise à jour et agrandissement du site Web de DEO, Extranet et Intranet et travail avec les partenaires du réseau pour leur fournir les outils qui les aideront à servir les clients. Les réalisations des années antérieures ont amené une augmentation sensible de l'utilisation de ces outils et

de ces systèmes qui, à leur tour, ont fait apparaître le besoin d'élargir et d'améliorer les offres de service.

B3. Services à l'intention des entreprises

Objectif

L'objectif est d'élaborer et de mettre en œuvre les services à l'intention des entreprises afin d'aider les petites et moyennes entreprises et les entrepreneurs de l'Ouest du Canada à lancer et à agrandir leurs entreprises et à s'attaquer aux marchés intérieurs et étrangers, auxquels ils pourraient ne pas être en mesure d'accéder autrement.

Stratégie et activités principales

Un nombre croissant de PME et d'entrepreneurs disposeront des compétences et des ressources nécessaires pour prendre des décisions d'affaires éclairées permettant de réussir davantage, d'être concurrentiels et d'accroître les ventes de produits et de services sur le marché national aussi bien que sur les marchés internationaux.

Résultats	Mesures
1 DEO aidera plus de 400 clients à réaliser une première vente ou à accroître leurs ventes sur les marchés internationaux.	Évolution du nombre de clients qui réussissent à vendre pour la première fois ou à accroître leurs ventes à l'exportation.
2 DEO aidera environ 150 clients à réaliser une première vente ou à accroître leurs ventes sur le marché national du secteur public.	Évolution du nombre de clients qui réussissent à vendre pour la première fois ou à accroître leurs ventes au secteur public.
3 DEO répondra de façon satisfaisante à environ 25 000 demandes d'information de clients voulant obtenir des renseignements d'affaires et des services de diagnostic et de renvoi.	Évolution du nombre de demandes de clients satisfaites.
4. DEO offrira des services de conseils et de planification d'entreprise à environ 3 500 clients, ce qui permettra à plus de 1 700 clients de réaliser leur planification d'affaires.	Évolution du nombre de clients : <ul style="list-style-type: none"> · utilisant les services de planification et de conseils d'entreprise de DEO; · ayant terminé leur planification d'affaires à leur satisfaction.

5. Entreprises de l'Ouest du Canada qui utilisent le système à guichet unique d'enregistrement des entreprises (SGUEE).	Évolution du nombre d'entreprises qui s'inscrivent en utilisant le SGUEE par rapport à toutes les entreprises qui s'inscrivent.
---	---

Cadre

Les petites entreprises clientes cherchent des solutions pour lancer et agrandir leurs entreprises, exporter leurs produits et leurs services et accéder aux marchés du secteur public au Canada. Les trois quarts des petites entreprises clientes de DEO signalent avoir besoin de services et de conseils en plus d'accéder à du financement. Elles demandent également aux gouvernements de réduire le fardeau de la réglementation. Les services de DEO destinés aux entreprises mettent l'accent sur les éléments suivants :

- fournir des services d'information, de diagnostic et de conseils aux entreprises;
- aider les clients à préparer leurs propres plans d'affaires;
- préparer un plus grand nombre de PME de l'Ouest à exporter sur les marchés internationaux;
- élargir le bassin des fournisseurs de l'Ouest pour les marchés publics;
- simplifier les exigences réglementaires touchant les petites entreprises et les entrepreneurs.

B4. Partenariats de service

L'objectif des partenariats de service est de trouver et de mettre en œuvre des modalités de diversification des modes de prestation de services qui répondent aux besoins des collectivités et des petites entreprises de l'Ouest. Les activités de partenariats de service de DEO mettent l'accent sur le renforcement et l'élargissement du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien. DEO facilite l'organisation de la prestation de services du point de vue des clients.

Stratégie et activités principales

Résultats	Mesures
Services aux entreprises : les petites entreprises et les entrepreneurs, y compris les groupes cibles, ont facilement accès aux services aux entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> · Nombre de points de service dans le RSEOC qui desservent les entrepreneurs des régions rurales, les femmes, les peuples autochtones, les entrepreneurs handicapés, les francophones. · Nombre total de services fournis/nombre total de clients desservis par les membres du RSEOC.
Les petites entreprises reçoivent constamment des services de haute qualité des partenaires du réseau.	<ul style="list-style-type: none"> · Niveau de satisfaction des clients. · Normes de services établies.
Visibilité : Les petites entreprises reconnaissent les partenaires du réseau comme une source essentielle de services aux petites entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> · Étude sur le niveau de connaissances. · Nombre total d'événements promotionnels organisés par les membres du RSEOC.
Les Sociétés d'aide au développement des collectivités ont accès aux services de développement économique communautaire.	<ul style="list-style-type: none"> · Nombre total de projets de développement économique communautaire animés par les membres du RSEOC. · Nombre total de bénévoles et d'heures de bénévolat.
Soutien ministériel du réseau : Gestion efficiente et efficace des partenariats de service, y compris la coordination des partenaires du réseau.	<ul style="list-style-type: none"> · Niveau de satisfaction des partenaires du réseau. · Pourcentage de fonds disponibles engagés ou déboursés. · Coûts d'administration du programme en pourcentage des coûts totaux du programme; · Mesure dans laquelle la simplification des systèmes administratifs améliore la prestation de services coopératifs ou d'autres modalités de prestation de services.
Vision commune au RSEOC.	<ul style="list-style-type: none"> · Degré d'appui des partenaires du réseau à une vision commune.

Stratégie du fonds des prêts du RSEOC.	<ul style="list-style-type: none"> · Degré de redistribution des fonds de prêts actuels. · Nombre total d'ententes de prêts extérieurs entre les partenaires et les prêteurs conventionnels. · Montant des nouveaux investissements versés aux partenaires.
--	--

Cadre

DEO dessert ses clients par l'intermédiaire de plus de 100 bureaux qui composent le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien. Ce réseau est en réalité une série de partenariats avec des membres qui se consacrent à aider les petites entreprises et les entrepreneurs à réussir, et à revigorer les collectivités de l'intérieur. Le réseau couvre maintenant pratiquement 100 % du territoire de l'Ouest canadien. Chaque année, il offre ses services à des petites entreprises clientes de l'Ouest et consent du financement pour s'assurer que les entrepreneurs de l'Ouest du pays peuvent réussir et prospérer.

Comme l'indique le rapport de rendement du Ministère pour 1997-1998, le réseau répond chaque année aux besoins entrepreneuriaux des Canadiens, des femmes et des peuples autochtones de l'Ouest. Les 90 Sociétés d'aide au développement des collectivités consentent des prêts de 53 millions de dollars à plus de 2 300 entrepreneurs en milieu rural et aident à créer et à conserver plus de 6 700 emplois dans les régions rurales de l'Ouest du pays. Cela englobe plus de 3 millions de dollars de prêts consentis à plus de 300 jeunes entrepreneurs et plus de 3,5 millions de dollars de prêts à presque 160 entrepreneurs handicapés. Au cours de la même année, les quatre Centres de services aux entreprises de l'Ouest du pays ont traité 32 500 demandes d'information et enregistré 29 700 visites de leur site Web chaque mois.

Un élément qui pourrait nuire à l'atteinte des résultats visés est celui que représente le défi de travailler avec des tierces parties pour assurer l'imputabilité des résultats. C'est une question qu'il faudra étudier davantage.

B5. Initiatives stratégiques et projets spéciaux

Objectifs

L'objectif des initiatives stratégiques et des projets spéciaux est d'élaborer de nouveaux programmes et de nouveaux projets de développement économique pour l'Ouest du pays en ayant recours aux partenariats, aux réseaux et aux consortiums impliquant l'industrie, tous les niveaux de gouvernement, les

établissements d'enseignement et de recherche. Les programmes et les initiatives sont conçus pour améliorer la capacité concurrentielle globale et la productivité de l'Ouest du Canada, et pour trouver des débouchés d'affaires aux petites entreprises et aux entrepreneurs.

Stratégie et activités principales

À l'appui de la politique de développement économique du gouvernement, le programme d'initiatives stratégiques coordonne les projets de développement économique pour aborder les grands défis de la capacité concurrentielle et de la productivité. Au cours de l'année à venir, DEO continuera à élaborer et à mettre en œuvre des projets précis à l'intention des petites entreprises de l'Ouest du Canada, ainsi qu'à l'intention de groupes cibles précis mentionnés explicitement dans le Discours du Trône précédent et dans le prochain, soit les jeunes, les peuples autochtones, les francophones, les femmes, les entrepreneurs handicapés et les Canadiens habitant dans les régions rurales. Le Ministère consacrera aussi des efforts aux débouchés dans les domaines de la science et de la technologie et dans ceux des nouveaux projets pour aider à conserver la prospérité économique de l'Ouest du Canada et pour accroître sa capacité de production et sa capacité concurrentielle internationale. Il continuera à élaborer de nouveaux projets de coopération entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, dans le cadre des ententes de développement économique fédérales-provinciales, et continuera à développer et à mettre en œuvre des ententes de développement urbain dans tout l'Ouest.

Résultats	Mesures
Réagir aux besoins qui apparaissent mentionnés par les petites entreprises et les entrepreneurs.	Accroître la croissance et la rentabilité des petites entreprises de l'Ouest dans des groupes cibles précis.
Bonnes relations avec les provinces, les autres ministères du gouvernement fédéral, les organisations de l'industrie et les autres partenaires.	Satisfaction des partenaires.
Conserver un processus permettant de lancer, d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre des initiatives stratégiques et des projets spéciaux, y compris la définition d'orientations stratégiques générales pour les activités stratégiques du Ministère.	Stratégies conçues et mises en œuvre et définition des orientations stratégiques.

Suivi et rapport sur les ententes fédérales-provinciales de développement économique et sur les ententes de développement urbain.	Nombre d'ententes mises en œuvre et réalisations économiques des ententes.
---	--

Cadre

Le programme d'initiatives stratégiques est la cheville ouvrière entre les activités de développement économique de DEO et les priorités du gouvernement fédéral et du portefeuille de l'Industrie. Il arrive que des initiatives stratégiques nécessitent des activités de développement économique à ne mettre en œuvre qu'une fois alors que d'autres initiatives deviennent des programmes qui s'intègrent aux gammes de services de DEO.

Ces initiatives sont classées en catégories en fonction de thèmes précis qui correspondent aux priorités du gouvernement fédéral, énumérées dans le Discours du Trône comme celles concernant les autochtones, les jeunes, les francophones, la science et la technologie. En 1997-1998, DEO a élaboré plus de 30 initiatives stratégiques dotées d'un budget de plus de 25 millions de dollars accessibles aux Canadiens de l'Ouest.

En ce qui concerne l'instauration de partenariats, il faut signaler, tel qu'indiqué dans le Rapport sur le rendement de 1997-1998 du Ministère, que DEO a renouvelé les ententes d'association pour le développement économique de l'Ouest avec les trois provinces de l'Ouest. Ces ententes quinquennales créeront de nouvelles possibilités d'emplois et amélioreront la croissance économique dans les secteurs stratégiques d'intérêt commun. Des ententes ont été signées avec les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. Ces trois ententes permettront d'affecter 120 millions de dollars de contributions fédérales et provinciales aux priorités économiques sur les cinq ans de la durée de l'entente. Chaque entente doit faire l'objet d'une évaluation de programme complète qui fournira des renseignements sur la mesure dans laquelle les objectifs énumérés au Tableau A, et d'autres objectifs, ont été atteints. Des négociations pour la signature d'une entente sont actuellement en cours avec la province de la Colombie-Britannique.

DEO est également partie à des ententes de développement urbain dans l'Ouest du Canada qui font appel à une grande diversité de méthodes pour aborder les priorités économiques des centres urbains. Le niveau de financement fourni par tous les partenaires pour la réalisation de ces initiatives, réduit ces activités.

B6. Programmes nationaux

Objectif

L'objectif des programmes nationaux est :

- de créer de l'emploi et de renouveler l'infrastructure communautaire au moyen du programme tripartite des travaux d'infrastructure;
- d'atténuer les effets économiques sur les collectivités touchées par les fermetures ou les réductions d'activités des installations fédérales, y compris les fermetures de bases militaires, par les désastres naturels ou par les modifications apportées aux politiques et aux programmes du gouvernement fédéral.

Stratégie et activités principales

La stratégie dans ce domaine est de mettre en œuvre des programmes qui soutiennent la croissance économique et les emplois et qui contribuent à la stabilité des collectivités dans l'Ouest du pays, comme le montrent les résultats et les mesures principales présentés dans le tableau ci-dessous.

Résultats	Mesures
Création d'emplois et renouvellement des infrastructures.	Nombre d'emplois créés. Total des dépenses engagées en infrastructure.
Ajustement économique des collectivités touchées par les fermetures ou les réductions des installations fédérales (comme les fermetures de bases militaires ou la commercialisation des Laboratoires de Whiteshell), des modifications aux politiques fédérales (comme la revitalisation des pêcheries de saumon du Pacifique) et les désastres naturels (comme les inondations dans la Vallée de la rivière Rouge).	Effets économiques des initiatives parrainées par DEO, y compris les emplois créés et conservés. Préservation des principales infrastructures communautaires comme les hôpitaux, les centres communautaires et les aéroports. Satisfaction des intervenants et des organisations partenaires.

Efficacité de la prestation des programmes nationaux aboutissant à des projets opportuns ou à des approbations et à des modifications d'entente, ainsi qu'à la conformité aux dispositions des ententes.	Frais généraux d'administration en pourcentage du coût total du programme. Temps nécessaire pour obtenir l'approbation des projets. Satisfaction des clients, des partenaires et des intervenants.
Engagement et déboursement en totalité des fonds disponibles du programme.	Financement total engagé et versé.
Effet de levier financier des fonds fédéraux.	Total des fonds recueillis.

Cadre

Le programme Travaux d'infrastructure Canada est au centre des programmes nationaux mis en œuvre par DEO. Depuis son origine, ce programme a créé plus de 35 000 emplois pour les Canadiens de l'Ouest pour atteindre les objectifs fixés dans le tableau ci-dessus. Plus de 5 000 projets d'infrastructure ont été approuvés dans l'Ouest du pays et pratiquement la totalité des 635 millions de dollars disponibles ont été engagés. Les activités au cours de l'année à venir consisteront essentiellement à contrôler les projets et à verser les sommes demandées.

Les programmes nationaux englobent également toute une gamme d'initiatives importantes d'ajustement économique. Au cours des années antérieures, le Ministère a collaboré avec des groupes concernés à Churchill, au Manitoba, pour mettre la collectivité sur la voie d'un développement économique durable. En Saskatchewan, DEO collabore avec la collectivité de Moose Jaw pour l'aider à s'adapter aux modifications apportées au budget du ministère de la Défense nationale. En Colombie-Britannique, DEO aide les collectivités côtières qui vivent de la pêche à faire face à des ajustements économiques. Le programme permet également de venir en aide aux régions touchées par des désastres naturels, comme les inondations au Manitoba.

DEO joue également un rôle important de défenseur des intérêts de l'Ouest dans le domaine des programmes nationaux. Dans le cadre de cette fonction, DEO s'assure que les politiques nationales tiennent compte des besoins des Canadiens de l'Ouest. Cela se manifeste en particulier dans le domaine des achats fédéraux où DEO travaille à s'assurer que les entreprises de l'Ouest ont des possibilités de soumissionner et d'obtenir des marchés publics à l'échelle nationale.

B7. Programmes hérités

Objectif

L'objectif actuel des programmes hérités est de maximiser les liquidités provenant des contributions remboursables et de s'assurer que les engagements de remboursement en vigueur sont respectés conformément aux dispositions des ententes approuvées dans le cadre du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest et des autres programmes, tout en veillant à la croissance des entreprises clientes.

Stratégie et activités principales

La stratégie et les principales activités des programmes hérités supposent de collaborer avec les entreprises clientes pour s'assurer que les remboursements sont faits en temps voulu et conformément aux dispositions des contrats, sous réserve des prévisions de recettes provenant des entreprises clientes et de réduire les coûts de recouvrement. Les résultats et les mesures allant de pair avec ces activités sont présentés dans le tableau suivant.

Résultats	Mesures
Contributions remboursables remboursées conformément aux dispositions des contrats.	Recouvrer 38 millions de dollars conformément aux dispositions des ententes de contributions remboursables. Effets économiques des modifications au projet (rééchelonnement des remboursements). Satisfaction du client.
Précision et à propos des prévisions de recettes et de dépenses.	Rapidité et fiabilité des mises à jour mensuelles et mouvements de trésorerie nette. Flux réel de trésorerie nette comparé aux prévisions. Efficacité des activités de contrôle des projets.

Parvenir à réduire les coûts de recouvrement des contributions remboursables.	Coûts de fonctionnement et d'entretien en pourcentage des contributions remboursables. Simplification du processus de modification des projets et réduction du délai d'approbation des modifications.
---	--

Cadre

De 1987 à 1995, DEO a mis en œuvre le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest auprès des entreprises de l'Ouest du pays. Le programme offre des contributions remboursables (une première pour les programmes du gouvernement) aux entreprises qui élaborent de nouveaux produits, conquièrent de nouveaux marchés, adoptent de nouvelles technologies ou remplacent des importations. L'objectif actuel de ce programme est de maximiser le rendement des contributions remboursables versées auparavant et de s'assurer que les engagements de remboursement en vigueur sont respectés, conformément aux dispositions des ententes approuvées dans le cadre des programmes actuels et antérieurs.

Une mesure importante de rendement, telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessus, est le montant des contributions remboursé. En gérant les activités de recouvrement, le Ministère retient une approche qui nécessite de collaborer avec les entreprises pour adapter les plans de remboursement aux fluctuations des affaires et de s'assurer, dans le respect des bonnes pratiques d'affaires, que les entreprises ont toutes les chances possibles de survivre et de contribuer à la croissance économique. La réduction de risque obtenue en atteignant la mesure de rendement est la santé économique globale du milieu des affaires et la situation financière individuelle des entreprises clientes.

C. Rapports consolidés

Stratégie de développement durable

En 1997-1998, DEO s'est doté d'une stratégie de développement durable sur trois ans qui va jusqu'à décembre 2000. Cette stratégie a été déposée à la Chambre des communes en décembre 1997.

La stratégie a été élaborée en consultation avec les entreprises et les associations d'affaires, les ministères du gouvernement fédéral et des gouvernementaux provinciaux, les représentants des milieux universitaires et des établissements de recherche en environnement. Les consultations ont aussi impliqué les membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest

canadien et plus de 40 intervenants du public dont les suggestions ont été pondérées et intégrées à la version finale de la stratégie.

Cette stratégie définit 13 objectifs qui composent le plan d'action de DEO dans le domaine du développement durable. Les objectifs se concentrent sur trois activités principales : une plus grande sensibilisation au développement durable et fournir aux autres des renseignements sur le développement durable, favoriser le développement durable grâce à une action coopérative et favoriser une culture du développement durable au sein de DEO.

En ce qui concerne l'objectif du plan d'action qui consiste à accroître la sensibilisation, la stratégie de développement durable de DEO a été affichée sur le site Web de DEO en janvier 1998. Avec des renvois vers les sites Web d'Environnement Canada et d'Industrie Canada, on dispose d'une source importante de renseignements et d'idées sur le développement durable, sur la stratégie de DEO et sur d'autres renseignements pertinents aux entreprises, tout en pouvant consulter la législation et la réglementation qui présentent un intérêt réel pour les entreprises canadiennes de l'Ouest, les partenaires de DEO et les autres intervenants concernés. Au cours de l'exercice actuel, et au-delà, DEO mettra en œuvre des mesures additionnelles décrites dans la stratégie pour accroître la prise de conscience de ces questions chez ses clients et au sein de son personnel.

L'objectif de DEO qui consiste à favoriser le développement durable au moyen de mesures coopératives a, au cours de la dernière année, permis de concentrer les efforts pour aider les entreprises de l'Ouest du Canada qui cherchaient à conquérir ou à élargir des débouchés pour les technologies environnementales qui offrent des avantages concurrentiels. On peut en donner comme exemple le programme des prêts pour les technologies environnementales de la Banque TD et de DEO mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat novateur pour offrir des capitaux de financement aux entreprises environnementales.

Le personnel et la direction de DEO continuent à mettre en œuvre des mesures qui favorisent le développement durable, comme les programmes internes de recyclage et l'achat de biens et de services respectueux de l'environnement. Les principaux objectifs au cours des trois années comprennent des campagnes internes de sensibilisation, une mise à jour du Plan de gérance de l'environnement et la participation à l'élaboration d'une politique d'achats verts en partenariat avec d'autres organismes fédéraux et provinciaux.

Les activités récentes de DEO sur le changement climatique ont constitué un prolongement naturel du travail déjà fait sur le développement durable. DEO a préparé une approche ministérielle qui vise à agir sur le volet demande, et qui a été entérinée par le portefeuille de l'Industrie. Il s'agit de s'intéresser à la demande de technologies réduisant les changements climatiques et d'accroître la part canadienne de ces technologies sur le marché mondial. L'approche de DEO s'appuie sur les forces du ministère : ses relations de travail étroites et solides avec les intervenants de l'Ouest, sa large base de projets en cours qui peuvent avoir des répercussions sur le changement climatique et sa longue tradition d'implications dans le domaine des sciences et de la technologie dans l'Ouest du pays.

L'approche du Ministère comporte un plan de travail qui détaille divers processus et diverses mesures. Les processus sont conçus pour positionner le Ministère comme un intervenant majeur dans le dossier du changement climatique en entrant en relation avec des groupes régionaux qui travaillent sur les questions du changement climatique, en participant aux principales tables de discussion du Secrétariat national sur le changement climatique (p. ex., la table sur la technologie) et en collaborant avec les secrétariats fédéraux et nationaux sur le changement climatique.

Les mesures et des produits à livrer permettront d'améliorer la visibilité du gouvernement fédéral dans ce dossier et, au bout du compte, de mettre en œuvre des programmes ou des services qui contribueront à l'ordre du jour national du changement climatique. C'est ainsi que DEO travaillera avec ses partenaires du réseau de tout l'Ouest du pays pour favoriser la sensibilisation au changement climatique, en particulier dans les régions rurales. DEO collabore également avec les associations de l'industrie environnementale de l'Ouest du pays pour cerner les manques technologiques et les entraves (parallèlement au travail fait à l'échelle nationale dans ce domaine), pour que les membres de l'industrie de l'Ouest puissent cerner les possibilités éventuelles d'affaires. Une autre mesure implique le parrainage conjoint de la Combustion and Global Climate Change Conference qui aura lieu à Calgary en mai 1999 et qui étudiera le problème du point de vue technologique des principales industries de l'Ouest canadien.

Initiatives de l'an 2000

DEO a progressé de façon importante pour s'assurer que ses systèmes internes sont conformes à l'an 2000. Même si cela n'était pas essentiel à la mission du Ministère, en mai 1997, tous les systèmes internes de DEO avaient été examinés. Ils ont alors été soit certifiés conformes à l'an 2000, soit remplacés d'ici la fin de 1998. Une étude indépendante de l'état de préparation de DEO à l'an 2000 a également été réalisée avec l'aide de Conseils et Vérification Canada. Elle devrait être terminée au début de 1999.

À la suite de cette étude et d'autres essais internes, des plans d'urgence seront élaborés et mis en œuvre en fonction des besoins d'ici le milieu de 1999.

Étant le principal ministère responsable de l'activité économique fédérale dans l'Ouest, DEO doit aussi veiller à ce que ses partenaires du réseau et sa clientèle de petites entreprises aient parfaitement conscience du problème de l'an 2000 et prennent les mesures nécessaires pour y faire face. Conformément aux recommandations du Groupe de travail de l'an 2000, une stratégie a été mise en œuvre pour s'assurer que les partenaires et les clients de DEO sont informés des effets que ce problème pourrait avoir sur leurs activités, et qu'ils connaissent également les diverses sources de renseignements et les diverses ressources du gouvernement et de l'industrie qui peuvent les aider à le résoudre. Les résultats obtenus à ce jour sont, entre autres :

- l'ajout d'un élément An 2000 au site Web de DEO en juin 1998;
- des profils de caractéristiques des problèmes de l'an 2000 dans les publications ministérielles;
- des séances d'information et des présentations à l'intention de nos partenaires s'occupant de la mise en œuvre des programmes;
- de la publicité à l'appui de la campagne SOS 2000 dans les journaux;

DEO a joué un rôle de soutien important au cours de la *Semaine de préparation à l'an 2000*, du 8 au 16 février, une initiative du Secrétariat du Groupe de travail de l'an 2000 d'Industrie Canada.

Reconnaissant le bien-fondé des recommandations du Groupe de travail de l'an 2000, DEO continue à collaborer avec ses partenaires du portefeuille de l'Industrie pour s'assurer qu'on utilise une approche coordonnée afin d'aider à résoudre cette importante question. Les principales priorités sont de s'assurer que les clients du Ministère qui reçoivent de l'aide financière sont conscients du problème et prennent les mesures qui s'imposent.

Section IV : Renseignements supplémentaires

Renseignements supplémentaires

Tableau 1 : Autorisations de dépenser

Renseignements sur le personnel

Tableau 2.1 : Structure organisationnelle

Tableau 2.2 : Équivalents temps plein (ETP) prévus par programme

Autres renseignements financiers

Tableau 3 : Sommaire ministériel des articles courants de dépenses

Tableau 4 : Ressources du programme pour l'année budgétaire

Tableau 5 : Paiements de transferts

Tableau 6 : Recettes créditées au Trésor

Tableau 7: Coût net du programme pour l'année budgétaire

Autres informations

Références

Industrie

TABLEAU 1 : Autorisations de dépenser – Sommaire du Portefeuille, Partie II du Budget des Dépenses

Crédit (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada		
115 Dépenses de fonctionnement	31 824	33 915
120 Subventions et contributions	138 452	231 263
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	21 000	44 200
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 779	4 248
Total de l'organisme	195 055	313 626

Renseignements sur le personnel

L'administration centrale du Ministère est située à Edmonton, en Alberta, où elle partage des locaux avec le bureau régional pour l'Alberta. Il y a également des bureaux régionaux dans chacune des autres provinces de l'Ouest, c'est-à-dire à Winnipeg, à Saskatoon et à Vancouver, et un bureau de liaison à Ottawa. Des bureaux satellites régionaux ont également été ouverts récemment à Calgary et à Regina.

Sous la direction d'un sous-ministre adjoint, qui bénéficie de l'aide d'une section spécialisée, chaque bureau exerce la direction axiale d'un ou plusieurs domaines d'activité ou programmes tels qu'indiqués ci-dessous :

Sous-ministre adjoint, Alberta – Partenariats de service

Sous-ministre adjoint, Manitoba – Services d'accès aux capitaux

Sous-ministre adjoint, Saskatchewan – Services d'information

Sous-ministre adjoint, Colombie-Britannique – Services à l'intention des entreprises

La responsabilité du secteur de la prestation des programmes pour les Initiatives stratégiques et les projets spéciaux est partagée. En plus, il incombe aux sous-ministres adjoints régionaux de s'occuper de la prestation régionale de tous les programmes et services de DEO et de la gestion axiale de tous les services administratifs et de soutien régionaux.

Tableau 2.1 : Structure organisationnelle

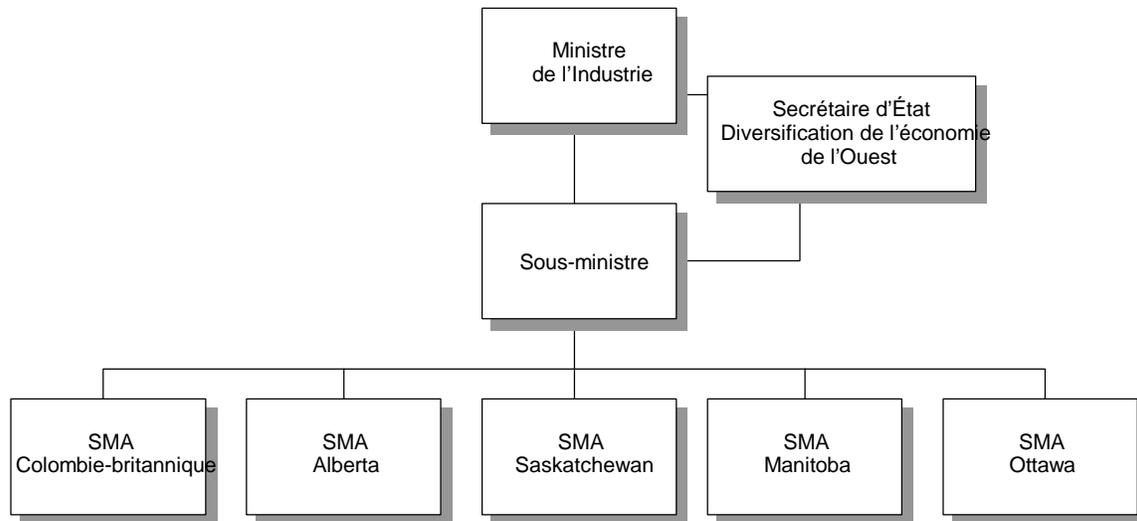


TABLEAU 2.2 : Équivalents temps plein (ETP) prévus par programme

	Prévision 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
Diversification de l'économie de l'Ouest	318	324	324	324

TABLEAU 3 : Sommaire ministériel des articles courants de dépenses

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Personnel				
Salaires et traitements	18 427	18 896	18 874	18 678
Contribution au régime d'avantages sociaux des employés	4 248	3 779	3 774	3 735
	22 675	22 675	22 648	22 413
Biens et services				
Transports et communications	4 139	3 027	3 000	2 168
Information	1 923	1 900	1 864	1 700
Services professionnels et spéciaux	7 131	5 340	4 900	4 851
Location	384	500	500	500
Réparation et entretien (contrats)	130	261	300	300
Services publics, matériel et fournitures	880	900	773	773
Acquisition de machines et équipements	724	1 000	1 000	1 000
Autres subventions et paiements	0	0	0	0
	15 311	12 928	12 337	11 292
Total des dépenses de fonctionnement	37 986	35 603	34 985	33 705
Paiements de transfert				
Crédits	233 090	164 782	108 936	108 596
Législatifs	24 000	21 000	18 000	12 000
	257 090	185 782	126 939	120 596
Total	295 076	221 385	161 921	154 301

TABLEAU 4 : Ressources du programme pour l'année budgétaire

(en milliers de dollars)	ETP	Budgétaire					Dépenses brutes prévues	Moins : recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes prévues
		Fonctionnement	Subventions et contributions	Dépenses prévues	Dépenses législatives*				
Diversification de l'économie de l'Ouest	324	35 603	164 782	200 385	21 000	221 385	0	221 385	

* Ne comprennent pas les postes non budgétaires ni les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés qui sont attribuées aux dépenses de fonctionnement.

TABLEAU 5 : Paiements de transfert

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
SUBVENTIONS				
Subventions au Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	0	5 000	5 000	5 000
Total des subventions	0	5 000	5 000	5 000
CONTRIBUTIONS				
Programme de diversification de l'économie de l'Ouest	126 099	133 626	96 936	97 596
Programme des travaux d'infrastructure du Canada	101 991	21 156	0	0
Programme des fonds de prêts	5 000	5 000	7 000	6 000
(L) Passif au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	24 000	21 000	18 000	12 000
Total des contributions	257 090	180 782	121 936	115 596
Total des paiements de transfert	257 090	185 782	126 936	120 596

TABLEAU 6 : Recettes créditées au Trésor

(en milliers de dollars)	Prévision des recettes 1998-1999	Recettes prévues 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002
Paiement de contributions remboursables	36 000	38 000	32 000	20 000
Redressement pour créiteurs de l'exercice précédent	1 500	0	0	0
Frais de services au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	21 000	16 000	13 000	9 000
Autres recettes	500	500	500	500
Total des recettes créditées au Trésor	59 000	54 500	45 500	29 500

TABLEAU 7 : Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en milliers de dollars)	Diversification de l'économie de l'Ouest
Dépenses brutes prévues	221 385
Plus:	
<i>Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	2 120
Contributions pour la part des employés aux primes et coûts d'assurance payés par le SCT	1 039
Indemnités d'accident du travail assumées par Ressources humaines Canada	30
	3 189
Coût total du programme	224 574
Moins :	
Recettes créditées au Trésor	54 500
Coût net estimatif du programme en 1999-2000	170 074

Autres Informations

Références

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Renseignements généraux
Place du Canada
9700 Jasper Avenue, Pièce 1500
Edmonton (Alberta)
Service téléphonique sans frais
(dans l'Ouest du Canada seulement)
1-888-338-9378

Site Web de DEO
www.deo.gc.ca (français)
www.wd.gc.ca

Services d'accès aux capitaux

M. Orville Buffie,
Sous-ministre adjoint
Édifice The Cargill, Pièce 712
240, avenue Graham
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2L4
Téléphone : (204) 983-5715
Télécopieur : (204) 983-4694

Services ciblés d'aide aux entreprises

Mme Donna Mitchell
Sous-ministre adjointe
Édifice Price Waterhouse
700-601, rue Hastings Ouest
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 5G9
Téléphone (604) 666-6366
Télécopieur : (604) 666-2353

Services d'information

M. Doug Maley,
Sous-ministre adjoint par intérim
119, 4^e Avenue Sud
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 3S7
Téléphone : (306) 975-4373
Télécopieur : (306) 975-5484

Partenariats de service et Initiatives stratégiques

M. Gary Webster
Sous-ministre adjoint
Canada Place, Pièce 1500
9700, avenue Jasper
Edmonton (Alberta)
T5J 4H7
Téléphone : (780) 495-4164
Télécopieur : (780) 495-6222

Bureau d'Ottawa

Mme Judy Ferguson
Sous-ministre adjointe
200, rue Kent, 8^e Étage
Ottawa (Ontario)
K1P 5W3
Téléphone : (613) 952-7096
Télécopieur : (613) (952-9384)